

MISE EN PLACE D'UN SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL
Le mardi 13 octobre 2026

Madame, Monsieur,

En raison d'un mouvement social prévu le **mardi 13 octobre 2025** des perturbations peuvent avoir lieu dans nos établissements scolaires.

A cette heure, l'Inspection Académique nous informe de l'absence d'un enseignant de l'Ecole Pauline Kergomard.

La commune met donc en place un service minimum d'accueil. Ce service sera assuré dans la limite des possibilités du personnel communal, par conséquent, nous vous encourageons à garder votre enfant, ce jour-là, si vous le pouvez.

Afin d'organiser au mieux cet accueil, n'hésitez pas à nous signaler la présence de votre ou vos enfant(s) à l'adresse mairie : mairie@montfortlegesnois.fr

Par ailleurs, n'oubliez pas d'aller sur le portail famille pour annuler la réservation de votre repas, le cas échéant.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

A Montfort-le-Gesnois,

Le 12 octobre 2026

Le Maire,

Anthony TRIFAUT

